
Marc Conesa, D'herbe, de terre et de sang. La Cerdagne du XIV^e au XIX^e siècle (Gilbert Larguier)

Gilbert Larguier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6897>
DOI : 10.4000/cdlm.6897
ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2013
ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Gilbert Larguier, « Marc Conesa, D'herbe, de terre et de sang. La Cerdagne du xiv^e au xix^e siècle (Gilbert Larguier) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 86 | 2013, mis en ligne le 13 décembre 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6897> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.6897>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Marc Conesa, D'herbe, de terre et de sang. La Cerdagne du XIV^e au XIX^e siècle (Gilbert Larguier)

Gilbert Larguier

RÉFÉRENCE

Marc Conesa, *D'herbe, de terre et de sang. La Cerdagne du XIV^e au XIX^e siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2012, 556 p.

- 1 Voici un ouvrage, version condensée d'une thèse de doctorat, qui ne laissera pas indifférent en raison du thème choisi, de la manière de l'envisager, des sources mises à contribution, des conclusions proposées. Il a pour théâtre un cadre original, la Cerdagne, située à l'est des Pyrénées, dépression montagnarde à 1 300 m de hauteur, de 40 km de longueur sur 15 km de largeur, ceinturée de massifs qui culminent à près de 3 000 m d'altitude, et pour objectif l'étude étalée sur cinq siècles des relations entre territoire et société.
- 2 Ce thème ne s'est imposé que progressivement, au terme d'investigations approfondies. La Cerdagne, les Pyrénées plus largement, ont déjà fait l'objet de travaux d'envergure dont les conclusions ont marqué durablement l'historiographie. Ainsi sur les thèmes de la frontière – la thèse de Peter Sahlins *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, soutenue en 1986 – ou des « maisons » instituées depuis Le Play comme des archétypes du monde pyrénéen. Peter Sahlins avait choisi pour cadre de questionnement 1659 et 1866-1868, c'est-à-dire les traités des Pyrénées et de Bayonne qui fixaient puis concrétisaient le bornage de la nouvelle frontière entre la France et l'Espagne. Comme naturellement, les transformations économiques, sociales et culturelles de la Cerdagne lui avaient paru commandées par celle-ci. Quant aux maisons représentées par un héritier unique chargé de conserver un patrimoine réputé inaliénable et indivisible, on les voyait comme le socle de la stabilité

et de la pérennité des familles, de la société, voire de l'habitat et des modes d'exploitation montagnards.

- 3 Ces travaux en avaient imposé. Afin de se dégager de leur prégnance et d'en éprouver la pertinence, Marc Conesa les a mis à distance en s'engageant dans une étude globale, au long cours, susceptible de révéler la nature et les composantes du territoire, les dynamiques profondes des relations nouées et entretenues par les acteurs, quels qu'ils soient : individus, maisons, seigneurs, communautés, États souverains... Encore fallait-il se confronter aux sources, en exploiter de nouvelles, faire preuve d'imagination, les plus humbles et les plus incommodes n'étant pas les moins riches d'informations. On lira en particulier les pages consacrées aux dossiers de dîmes et aux *capbreus* – des reconnaissances féodales – modèles de rigueur et d'habileté grâce auxquels se révèlent, ce que ne montraient pas les sources « classiques », une exploitation de la terre beaucoup plus complexe qu'on ne le croyait et des fluctuations du marché de la terre au premier abord incompatibles avec le système à maison tel qu'on le décrivait.
- 4 Marc Conesa s'intéresse d'abord à la ville-centre, Puigcerdà, avec cette interrogation : qu'est-ce qui fait et défait une ville ? Sa réussite est éclatante d'abord, sa rétrogradation non moins irrémédiable ensuite. Fondation comtale de la fin du XII^e siècle, au cinquième rang des villes catalanes avec un tiers de la population cerdane en 1497, elle n'est plus en 1797 qu'au 94^e rang des villes catalanes, peuplée du sixième de la population cerdane seulement. Puigcerdà acquiert sa position grâce aux privilèges obtenus du pouvoir royal : elle gardait la frontière, servait de relais face aux pouvoirs seigneuriaux. Cela lui permit de concentrer les symboles et les fonctions : murailles, marchés, cours de justice, couvents, nobles, jusqu'à obtenir en 1374 le droit d'interdire la sortie des blés de Cerdagne afin de garantir son approvisionnement. Cette situation dominante, très charpentée au premier abord, résista mal au temps cependant. Son endettement lui permit moins de satisfaire les sollicitations de la royauté, de maintenir avec elle ses relations privilégiées. Plus grave : les grandes villes catalanes, Barcelone en tête, structurent l'espace économique à leur profit. Puigcerdà, exclue de ce processus, se trouve marginalisée et, dès le XVII^e siècle, rejetée aux confins de l'espace catalan. Aussi est-elle concurrencée à l'échelle locale et polarise-t-elle moins les échanges, économiques ou matrimoniaux. Sa structuration du territoire s'effrite. « Tout indique que la ville-frontière, centrale dans le dispositif militaire et commercial du XVI^e siècle, est devenue un petit bourg marginal au creux de la croissance du XVIII^e siècle catalan » (p. 141). La frontière tracée en 1659 n'explique pas tout...
- 5 La ville n'était pas le seul agent d'organisation de l'espace. La seigneurie, les « maisons », y contribuaient, à d'autres niveaux. Bien vivante, la première ne se révèle pas le « monstre avide et aveugle si souvent décrié » dont on a l'image. Fragmentée, disséminée, fragilisée par les spoliations successives, elle n'a qu'une faible emprise foncière. Les seigneurs étant rarement résidents, souvent absents, la réalité du pouvoir revient davantage aux élites locales en position de relais et d'interface entre eux et les communautés. Quant aux maisons, si on les envisage dans leur ensemble, elles s'avèrent beaucoup moins les monuments d'immobilité qu'on a décrits. Leur nombre triple entre la fin du XV^e et la fin du XVIII^e siècle. Le marché foncier auquel elles participent reste actif. La mobilité foncière conduit au renforcement de la concentration des terres au profit d'une minorité.
- 6 Ces conclusions hétérodoxes se comprennent seulement si on les insère dans l'espace en tenant compte des vacants et des estives, du système agraire qui repose sur la

complémentarité entre les cultures temporaires et les cultures régulières, de l'élevage source des profits les plus élevés. La ville contrôle l'élevage entre le xiv^e et le xvii^e siècle grâce aux droits sur les montagnes dont elle était dotée. Elle en perd le bénéfice ensuite, disqualifiée par ses choix durant la guerre de Succession d'Espagne et la partition de la Cerdagne qui permet aux représentants locaux du pouvoir royal et aux communautés rurales désormais françaises de pousser leur avantage.

- 7 Ces quelques notes indiquent l'ampleur des perspectives, l'originalité de la démarche, la sûreté de la méthode, l'art de mettre au jour des interrelations peu évidentes au premier abord. On l'a compris, ce travail soutenu par des cartes, des tableaux statistiques, un dossier de planches en couleur où éclate la nouveauté et la cohérence des approches, a valeur plus générale que la Cerdagne, grâce à de nombreuses comparaisons à l'échelle européenne. Il fera date.

AUTEUR

GILBERT LARGUIER

Université de Perpignan